



*Document à l'intention des ambassadeurs
responsables de l'accueil des nouveaux producteurs*

ÉTAPES DE L'ACCUEIL

1. AVANT LA VISITE

- Vérifier auprès de la personne-ressource de la fédération régionale, toutes les informations transmises au producteur (pochette d'accueil, avis de cotisation) et s'il a déjà signé son bulletin d'adhésion.

2. LE CONTACT TÉLÉPHONIQUE ET LA PRISE DE RENDEZ-VOUS

- Se présenter comme producteur représentant l'UPA.
- Préciser que vous avez été informés qu'il est un nouveau producteur.
- Demander à le rencontrer personnellement pour mieux le connaître, connaître ses enjeux et ses besoins, et pour lui expliquer le rôle de l'UPA.
- Proposer un RDV une rencontre physique : Date, endroit et heure. (Confirmez la veille).
- S'il n'est pas disponible à court terme, fixer un moment pour le rappeler (par ex. : dans 2 semaines). Noter qu'il a fort probablement reçu son avis de cotisation à l'UPA ou le recevra sous peu. L'avis est envoyé automatiquement et son paiement est exigé pour avoir droit au programme de crédit de taxe foncière.

3. LA VISITE

- L'accueil vise avant tout à créer un contact positif, à expliquer ce que l'organisation peut faire pour le producteur, à l'inviter à s'informer et à participer aux activités et rencontres de producteurs agricoles.
- Inviter la personne à devenir membre de l'UPA en complétant et en signant son bulletin d'adhésion;
Rappeler les principaux avantages :
 - Participer aux rencontres et assemblées et réseauter avec d'autres producteurs
 - Rester informé sur les dossiers de son secteur d'activités
 - Faire connaître son opinion, proposer ses idées, voter sur les orientations et élire ses représentants
 - S'impliquer dans l'organisation
- Remettre la documentation pertinente.

LE SUIVI

- Compléter toute l'information dans le rapport de visite et le remettre à la fédération régionale (ce rapport est nécessaire pour obtenir l'indemnité forfaitaire, selon la politique en vigueur).
- Assurer les suivis requis, le cas échéant (par exemple : transmission par courriel d'information au producteur, suivi auprès du syndicat local ou auprès de la fédération pour un besoin particulier).